

Procès-verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 23 juin 2024

PRESENTS : Comité directeur : Arnaud Ledoux, président, Chantal Delarue, trésorière, Franck Dargos, vis président, Christine Menin, secrétaire, Professeur : Jimmy Cadoce. Amelie Chekili, Ganem Chekili, Magalie Hedreville, Celine Turpin

Représentant de la Mairie : Philippe DROUIN, responsable des associations,
Excusé : M. Guy Laforest, Maire

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport de l'activité 2023/2024
- Bilan sportif par le directeur technique Jimmy Cadoce
- Rapport financier
- Perspective de changement de la saison 2024/2025
- Remise des ceintures judokas et récompenses
- Questions diverses

La séance débute à 11h00.

Remerciement à la Mairie pour la subvention et son engagement pour notre association.
Remerciement aux bénévoles pour leur présence. Remerciement aux membres du bureau.

RAPPORT MORAL

Une saison qui commence magnifiquement bien, avec un engouement pour notre club qui ne faiblit pas, la preuve, notre succès énorme de notre tournoi amical au mois de novembre qui nous a donné des sueurs froides dans l'organisation et un niveau d'adhésion constant. J'y reviendrai dans le bilan des activités. Puis au mois de février, notre professeur qui ressent les premières douleurs au dos, et qui très rapidement est contraint d'arrêter les cours pour se mettre au repos et passer les examens médicaux. Le verdict tombe, déplacement de la colonne vertébrale avec un début d'hernie. L'opération est inévitable. Il reprendra les cours en septembre. Heureusement, nous avons pu compter sur des bénévoles engagés pour nous aider, je pense notamment aux parents de l'éveil judo. Yannick le professeur remplaçant bénévole pour le judo, ancien judokas de Villers sous ST Leu, s'est proposé d'entraîner nos adhérents. Tout le comité directeur se joint à moi pour le remercier pleinement, les enfants et les adultes ont tout de suite adhéré à ce changement.

Je remercie également Eric, qui a assuré le remplacement des cours de renforcement musculaire, ce qui a permis de maintenir le club à flot et de permettre à nos adhérents d'avoir une alternative sportive. Nous avons fait néanmoins des déçus, la zumba a été arrêtée, faute de professeur remplaçant. Nous avons donc proposer le remboursement d'une partie de la cotisation, mais globalement, nos adhérents ont fait un don au club, je les remercie infiniment.

Nous vous attendons toujours aussi nombreuses et nombreux à nos cours, bonnes vacances à tous.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre d'adhérents Judo : 21 en éveil, 28 en baby, 22 pre-poussins - poussins, 6 benjamins - minimes et 10 cadets-juniors séniors, soit 87 adhérents. Effectif en progression.

Renforcement musculaire ZEN : 32 adhérents

Renforcement musculaire cardio 44 renforcement.

Renforcement zen2 : 44 adhérents et 35 zumba.

Pour les cours, certains adhérents sont comptabilisés deux ou trois fois puisqu'ils sont inscrits à plusieurs cours.

Pour notre jeunesse, nous accueillons en fonction des disciplines les enfants à partir de 2 ans pour l'éveil judo et à partir de 14 ans pour la remise en forme Zumba et renforcement musculaire.

Nous avons organisé ou participé durant la saison sportive du 04 septembre 2023 au 20 juin 2024 :

- Forum des associations le 3 septembre 2023
- Stage judo vacances Toussaint 2023
- tournoi judo amical 11 novembre 2023
- Père Noël du judo 2023
- séjour au ski mars 2024
- Chasse aux œufs de Pâques 2024

Le tournoi de judo de novembre 2023 a été un énorme succès. 485 enfants se sont déplacés sur la seule journée du 11 novembre et une vingtaine de club ont répondu présents.

Notre tournoi recevait depuis ces dernières années environ 280 enfants, cet afflux a été compliqué à gérer. Nous avons manqué de bénévoles engagés pour nous aider.

Le stage de judo à la Toussaint a rassemblé plusieurs dizaines d'enfants en partenariat avec les clubs de Senlis, Noyon Montataire.

Le père Noël du judo a apporté cette année de bols et des mugs logotés. Tous les adhérents ont été ravis. Environ 2500€ ont été dépensés.

La chasse aux œufs a été organisée le lundi de Pâques en collaboration avec 5 autres associations du village. 170 enfants inscrits et un très beau succès pour le club et pour l'animation du village.

L'AG du club 2023 a rencontré un grand succès cette année, avec l'organisation d'un barbecue ouvert aux familles. Nous avons remis les ceintures des judokas à cette occasion.

Point rentrée sportive :

Nouveaux tarifs et modalités de rentrée sportive : paiement en 3 chèques mais tous les chèques devront être déposés en même temps. Tout trimestre commencé est du et non remboursé.

Paiement nouveau en CB avec Sumup mais au comptant.

Chèque rentrée sportive de 50 euros pour les familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire + pass sport reconduit et porté à 15€ pour l'année et pour les Villerssois, 10€ seront offerts pas la mairie.

PASS Permis : agréé depuis 2018 nous accueillons les enfants de 18 ans pour le pass permis. En échange ils toucheront une subvention de 600€ contre 70 h minimum d'acte de citoyenneté pour le club. Aucune demande cette année.

Pour les cours, nous devons abandonner la zumba, le professeur ne peut plus assurer les cours après son opération. Nous avons donc revu l'organisation générale pour lui permettre de continuer

tout en se préservant la santé.

Nous augmentons de 30mn le créneau du cours de judo le mardi et le jeudi, ce qui porte la fin des cours de judo à 20h30. Nous poursuivons avec le cours de renforcement musculaire sans impact le mardi de 20h45 à 21h45 et le jeudi cours cardio 20h30-21h30.

2) BILAN SPORTIF : rédacteur Jimmy Cadoce, directeur sportif

Eveil : pour les parents accompagnants, il est impératif qu'un seul parent monte sur le tatamis avec l'enfant, pour éviter les bousculades.

Baby : un cours en progression cette saison avec +9 licenciés. Ce cours remporte toujours autant de succès. Xavier Pelletier accompagne le professeur pour l'aider à encadrer ces enfants de 4-6 ans.

Prépoussin, poussin, benjamin : c'est un groupe très hétérogène, tant en âge, qu'en niveau. Ce sont des enfants engagés désireux d'évoluer. Plusieurs tournois amicaux ont été proposés tout le long de l'année, et globalement les enfants ont répondu présent.

Minime, junior, cadet et sénior : peu d'effectif, seulement 13 adhérents. Le niveau se stabilise avec les ceintures marrons pour la plupart. Il reste à préparer les katas pour le passages des ceintures noires pour les plus assidus.

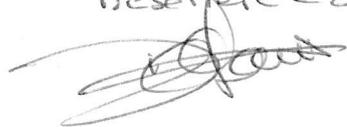
Parmi les judokas, Dimitri Groult a participé aux championnats Hauts de France par équipes Cadet Il terminera 4ème au championnat Inter départemental Cadets.

Neylison Mayaud, minime, termine 3ème de l'Open de l'Aisne, 3ème au challenge Hauts de France de Lens, 1^{er} au circuit minimes à Breteuil, Champion de l'Oise, 5ème au championnat des Hauts de France Minimes et participation au championnat de France Minimes à Villebon sur Yvette.

Mise à l'honneur de Neylison Mayaud pour son parcours sportif et des encouragements pour Camille Renaud Longuet et Sarah Boukharide.

3) RAPPORT FINANCIER Les comptes sont équilibrés notamment avec l'aide du CD 60 qui nous a octroyé 1214€ cette année pour le salaire du professeur Un grand merci au département de l'Oise. La commune de Villers sous St leu nous a accordé également une dotation de 2650€ dont 150€ pour l'organisation de la fête du boudin, et elle a contribué à la subvention pour la chasse aux œufs pour 350 €. Livret A : 20093 € qui sert de réserve financière pour 1 an de salaire du professeur et de fonctionnement. Solde du compte courant prévisionnel au 31/08/2024 : 4636,41€ Bilan positif.

Nous terminons par le verre le l'amitié et le barbecue club.

Treasuryère C. DELARUE


LEDOUX Renaud
président


JUDO CLUB VILLERS SOUS ST LEU
50340 VILLERS SOUS ST LEU
N° club : W604001486
N° Siret : 41398683700016